

Rentrée judiciaire

Se départir des comportements qui déshonorent la Justice

Vianney MADZOU
Port-Gentil / Gabon

JUGES et autres procureurs en toges brillant de mille feux, autorités administratives et militaires affichant un air solennel, membres du barreau parés de tenues des moments honorables, la grande salle d'audience du palais de justice de Port-Gentil a eu droit à une audience spéciale le 30 octobre dernier. L'événement marquait le coup d'envoi de l'année judiciaire 2015-2016 dans les juridictions de la capitale économique.

Il est vrai que l'attente commençait à se faire longue et à inquiéter certains, pour une cérémonie attendue habituellement une semaine après celle organisée à l'échelle nationale, à Libreville, en présence du président de la République et président du Conseil supérieur de la magistrature. Les problèmes de moyens ont été, à en croire certaines indiscretions, le grain de sable qui à l'origine du petit grincement du moteur.

Comme de coutume, les réquisitions du procureur général et le mot du premier président de la Cour d'appel étaient très attendus. On sait qu'il est de tradition qu'entre bilan et perspectives, les deux patrons de cette haute juridiction recadrent, de façon parfois sévère, les brebis égarées qui, par leurs actes, ternissent l'image de leur corps.

Si le bilan du travail abattu a été considéré comme encourageant, au vu du nombre des décisions rendues par le tribunal et la Cour d'appel, le procureur général a, cependant, demandé à ses collègues de ne pas



Photo : Vianney Madzou

Guy-Roger Nzamba, le tout nouveau président de la Cour d'appel installé...



Photo : Vianney Madzou

... avec huit autres magistrats



Photo : Vianney Madzou

Au tribunal, le nouveau président, Leslie Afinizo Akendengué, et le nouveau procureur de la République, Cyrus Kouely Nzamba ont pris leurs fonctions... Photo de droite : ... au même titre que l'Avocat général Viviane Nzamba et le substitut général Embinga Okinda.



Photo : Vianney Madzou



Photo : Vianney Madzou

La Cour, présidée par Guy-Roger Nzamba (2e à droite).



Photo : Vianney Madzou

Le parquet général conduit par Emile Mambeya.

dormir sur leurs lauriers. Émile Mambeya a appelé à poursuivre les efforts dans le sens de l'amélioration de l'image de la Justice. Et ce, « en prenant conscience de la nécessité d'appliquer les textes dans toute leur rigueur en nous départissant des comportements qui avilissent notre justice et la mettent sous le feu des projecteurs de la vindicte populaire. »

Le haut magistrat, qui est à sa deuxième année à la tête du parquet général, n'est pas allé par le dos de la cuillère avec les justiciables dont les comportements sont souvent à l'origine de la chute des magistrats. Pointant un doigt accusateur sur les justiciables, « qui s'évertuent à considérer la justice comme un instrument au service de leurs intérêts personnels, de leurs

amis ou connaissances, ou prévue pour assouvir leur instinct de vengeance sachant qu'ils ont tort. » Ces personnages, à en croire Émile Mambeya, « remuent ciel et terre pour trouver dans la juridiction le parent, l'ami, la personnalité politique la mieux placée pour, si ce n'est proférer des menaces, faire du chantage, du moins solliciter les faveurs du juge. »

Mais ceci ne saurait être une excuse pour le juge, loin s'en faut. Celui-ci doit continuer à cultiver "l'indépendance et l'impartialité", en ayant à l'esprit « l'instant solennel où il a engagé son honneur en prêtant serment d'être un digne et loyal vis-à-vis du peuple auprès de qui il est affecté pour rendre la justice », a laissé entendre le procureur général.

NEUTRALITÉ. « Le peuple a besoin d'une justice équitable, impartiale, loin de tout intérêt personnel, car la justice est le maillon d'un État de droit », a-t-il conclu, non sans inviter les magistrats à ne pas tomber dans le piège de l'argent facile. Une situation souvent observée dans la capitale économique. Avant de déclarer ouverte la nouvelle année judiciaire, le tout nouveau premier président de la Cour d'appel a appelé les magistrats du tribunal à la neutralité. Aussi, leur a-t-il demandé d'« opposer une surdité parfaite à la haine personnelle, à la haine télécommandée, à la crainte personnelle ou à l'affection personnelle ». Guy Roger Nzamba a averti que la Cour veillera particulièrement à ce qu'il en soit ainsi.

« Le juge est lui-même sur une balance. Il y a sur un plateau sa puissance et sur l'autre sa responsabilité », a-t-il ajouté, citant un auteur anonyme. Les magistrats du tribunal doivent également, à ses yeux, faire preuve de célérité dans le rendu des décisions, « parce que les justiciables souffrent d'attendre pendant trop longtemps. »

Avec un nouveau premier président de la Cour d'appel, un nouveau président du tribunal, un nouveau procureur, un nouveau Premier juge d'instruction et un siège du tribunal dont les effectifs ont été étoffés, le public espère que ses attentes sont désormais satisfaites. Et les nouveaux doivent avoir à l'esprit ces mots du premier président, qui ont sonné dans la salle comme un vibrant appel au sens du devoir : « aussi bien nous jugerons nos semblables, aussi bien nous serons jugés. »

Insertion professionnelle

L'ONE ouvre ses portes

Fidèle AFANOU EDEMBE
Port-Gentil / Gabon

L'AGENCE de l'Office national de l'emploi (ONE) de Port-Gentil, sous l'égide de la direction générale, organise des journées portes ouvertes sous le thème "l'ONE : une porte ouverte à l'insertion professionnelle". La cérémonie d'ouverture est

prévue demain jeudi 5 novembre, à la salle polyvalente de la foire municipale Pierre-Louis Agondjo Okawé avec, en entrée, une communication du directeur général sur les opportunités d'insertion professionnelle des jeunes (avec ou sans qualification), offertes par le Contrat d'apprentissage jeunesse obligatoire, décidé par le président de la République lors des assises so-



Photo : Sidonie Ambonguilla

Le siège provincial de l'ONE à Port-Gentil.

ciales de Libreville. Pendant ces journées, les entreprises animeront une session d'information sur les métiers porteurs (jeudi 5 novembre) et organiseront des entretiens individuels de détection des opportunités de recrutement dans le cadre d'un "job dating" (vendredi 6 novembre). Une session de sensibilisation à l'auto-emploi apportera la réponse adaptée aux personnes souhaitant

créer leurs propres activités. A la demande des participants, un cadre d'échanges pourrait être aménagé en rapport avec leurs formations, leurs débouchés et leurs négociations de partenariats. Les inscriptions pour les personnes à la recherche d'un emploi, non encore inscrites à l'ONE, se feront sur-place, apprend-on.